

Nathalie Barrouillet et Gérard Castet candidats pour un nouveau mandat

Les conseillers sortants présentaient hier leur programme



Nathalie Barrouillet et Gérard Castet candidats pour un nouveau mandat

Les 20 et 27 juin prochains, se dérouleront les élections des conseillers départementaux et régionaux.

Nathalie Barrouillet et Gérard Castet candidats pour le renouvellement de leur mandat de conseillers départementaux sous les couleurs de la liste Gers en Commun portée par Philippe Martin, présentaient ce mardi leur équipe, le programme de Gers en Commun et les actions qu'ils entendent mener spécifiquement pour leur canton Pardiac Rivière Basse. Une présentation avec le concours de Philippe Martin mais réservée à la presse compte tenu des exigences sanitaires toujours en vigueur.

L'équipe :

- **Nathalie Barrouillet**, candidate sortante de la majorité départementale, Présidente de la commission Culture, consultante tourisme, culture, vie associative, conseillère municipale de la commune de Marciac et conseillère communautaire.
- **Gérard Castet** : candidat sortant de la majorité départementale, Président de la commission des Territoires et de la Croissance Verte, retraité de la fonction publique, Maire de la commune de Beaumarchès, Vice-Président de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, en charge de la Petite Enfance.
- **Christine Daussat** : secrétaire médicale, administratrice de l'Office de Tourisme Pays du Vol d'Adour/Coeur Sud-Ouest et de Gîtes de France, domiciliée à Montesquiou. (absente ce mardi retenue par des obligations professionnelles)
- **Denis Perrussan** : accompagnateur et secouriste en montagne, éducateur sportif, administrateur de l'association pour la Foire de la Madeleine et domicilié à Montesquiou.

Les actions départementales

Elles s'appuieront sur les souhaits des gersois exprimés sur la plateforme participative selon 7 grands thèmes définis par Philippe Martin : Bien vieillir - Se soigner - Se déplacer - Bien manger - Vivre connecté - Retrouver la convivialité - Agir pour l'environnement.

Sur le bilan passé Nathalie Barrouillet a mis l'accent sur les valeurs de respect et de protection du tissu social que la crise sanitaire a mis en évidence à travers la réactivité de la collectivité départementale qui à cette occasion a renforcé son rôle de proximité et sa capacité à mobiliser pour mener des actions collectives

Les actions prioritaires pour le canton.

- **Déploiement de la fibre** - Plaisance, Marciac, Juillac, Tasque, Préchac-sur-Adour, Galiac, Jû-Belloc, TiesteUragnoix, Saint-Aunix, Ladeveze-Rivière, Ladeveze-Ville, Armentieux, 90 % des foyers sont aujourd'hui éligibles à la Fibre. Le raccordement de Lasserrade, Beaumarchès, Coulourné-Mondébat, Bassoues, Montesquiou, Louslitges, Atmous-et-Cau, Castelnau d'Angles, Sembouès, Cazaux-Villecomtal, Troncens, Blousson-Sérian sera effectué en 2021. Le raccordement des autres communes est prévu pour 2022
- **Couverture mobile 4G** Après l'installation d'une antenne sur les hauteurs de l'Isle de Noé. En 2021, une antenne va être installée à Bassoues et une à Blousson-Sérian. Une étude est en cours sur la Commune de Tillac. " Nous suivrons l'avancement de ces projets, indispensable au développement de notre canton, de ses entreprises, à l'accueil de nouveaux arrivants, au télétravail, à la médecine d'aujourd'hui et de demain"
- **Financement des projets des collectivités** Les deux Communautés de Communes du canton ont bénéficié de 510 500 € pour des projets structurants d'envergure et 29 projets communaux ont été aidés à hauteur de 101 450 €, et 134 890 € ont été attribués à la restauration d'éléments patrimoniaux. Les aides financières du programme " Gers 2030 " nous permettront d'accroître notre accompagnement dans ces domaines.
- **Soutien au monde associatif et culturel** maintien en 2020 des aides attribuées en 2019 aux porteurs de projets culturels ou sportifs, auxquelles se sont ajoutés pour les structures les plus impactées par la crise sanitaire, une aide exceptionnelle via le plan Marshall d'un montant total de 35 800 €. Nous serons présents auprès de l'ensemble des acteurs de terrain pour poursuivre le partenariat engagé, conscients de leur rôle indispensable à la vitalité, au lien social, à l'éducation populaire, à la richesse et à la diversité de l'offre culturelle ou sportive de nos territoires ruraux.

- **Routes** 50% des routes départementales du canton ont fait l'objet d'une rénovation ces trois dernières années et plusieurs aménagements de sécurisation de fouettée de villages, de carrefours... ont été réalisés. Nous poursuivrons le soutien des demandes émises par les communes dans ce domaine.
- **Collèges** nouveau service de restauration réalisé à Marciac. Un ordinateur par élève à Plaisance dès la rentrée 2021.
- **Agriculture, irrigation** : nous continuerons à soutenir les agriculteurs du territoire, particulièrement impactés par les nouvelles règles sur les conditions d'irrigation, la grippe aviaire ou le nouveau découpage des zones défavorisées. Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre territoire.
- **Nature, environnement** : nous soutenons le projet d'aménagement de l'accueil et de valorisation du site naturel de La Maison de l'Eau à Jû-Belloc, via l'Institution Adour, pour ses missions de protection et de sensibilisation de la biodiversité auprès des scolaires, des locaux ou des visiteurs.

Philippe Martin confiant

Philippe Martin s'est dit confiant quant aux résultats des élections pour cette équipe qui ne s'est pas ménagé durant la mandature passée au profit des habitants du canton et des associations en particulier. Le président du conseil départemental a fait un tour d'horizon des dossiers sensibles qu'il faudra résoudre comme les déserts médicaux, le problème des éleveurs et le manque de vétérinaires ruraux, le soutien aux associations et à l'ensemble des professionnels impactés par la crise du Covid 19. Autre sujet évoqué et dont on commence à parler et qui devrait déboucher sur un débat citoyen : La création d'une monnaie locale le "Gasco".

Le canton de Pardiac-Rivière-Basse

Créé en 2014 il est formé de communes des anciens cantons de Marciac (18 communes), de Montesquiou (14 communes) et de Plaisance (11 communes). Le canton est entièrement inclus dans l'arrondissement de Mirande. Le bureau centralisateur est situé à Plaisance. Le canton compte 9584 habitants (2018)



candidats masques 32.JPG